

SYNDICATS ET CONSEILS A TURIN (1919-1920)

Les deux documents qui suivent illustrent la recherche, de la part des militants ouvriers, du type d'organisation la plus souple, la plus directe, la plus «participante», la moins bureaucratique possible. Rien de théorique dans les débats tenus au cœur même de la bourrasque révolutionnaire, mais une volonté de mise en ordre et d'évaluation des données de la situation.

On s'aperçoit combien les mêmes mots peuvent couvrir des phénomènes portant en eux des signes différents, masquer des devenirs contradictoires en pure logique. Ainsi, les «commissions internes». Elles sont nées, rappelle Robert Paris, dans une des notes de sa remarquable introduction au tome 1 des *Ecrits Politiques* d'Antonio Gramsci, à l'époque de la grève générale de 1904:

«Il s'agissait d'organismes spontanés, sans existence légale, qui se constituaient et se défaisaient selon les besoins de la lutte; des comités de grève ou des comités d'action plutôt que des comités d'entreprise. Les questions de salaires et d'horaires demeurant du seul ressort des syndicats, dans les périodes de calme leurs compétences étaient extrêmement limitées et se bornaient, au maximum, à veiller à la bonne application des contrats conclus avec le patronat.

Dès le 27 octobre 1906, la signature d'un accord entre la FIOM (Fédération de la Métallurgie) et la direction de l'entreprise turinoise Itala aboutit, pour la première fois, à la reconnaissance d'un de ces comités. Contemporaines et produits du développement de l'industrie automobile et de la croissance du prolétariat turinois, les commissions internes commencèrent dès lors d'apparaître tantôt comme les instruments privilégiés d'une politique contractuelle (en 1913, par exemple), tantôt, comme au cours des années 1911-1912, comme l'expression d'une tendance spontanée à la gestion directe».

La meilleure et la pire des choses donc, variable au gré de la combativité des travailleurs, mais aussi de la capacité organisationnelle et de l'agilité capitalistes, des conditions économiques générales, et encore, à un autre stade, du pouvoir d'intervention des forces de répression. Ainsi se trouve rétabli le sens que les militants ouvriers révolutionnaires donnent à leur propre définition: être syndicaliste révolutionnaire ne signifie pas être anti-conseilliste, et les conseillistes ne refusent pas tout rôle positif au syndicat. Question de conjoncture, de possibilités, de climat social, de degré de préhension sur l'événement. (Dans le mouvement des conseils, on note le rôle important de Pietro Ferrero, secrétaire de la FIOM de Turin, anarchiste, et de Maurizio Garino, un autre ouvrier métallurgiste, libertaire, syndiqué bien sûr).

S'inscrivent dans le tumulte des années 19 à 22 les problèmes vrais: le degré de combativité ouvrière, lui-même dépendant des dangers ou des espoirs offerts par un avenir qu'il faut forger contre la société présente, avec des outils qui ne sont pas et ne peuvent être précis; le rapport de forces en termes sociaux mais aussi comme équation militaire; les formes d'organisations nouvelles.

En une période où certaines tendances cherchent encore leur propre définition (le manifeste lancé en mars 1920 pour que se tienne un Congrès des Conseils d'usines, est signé par la section socialiste de Turin, le Comité d'étude des Conseils d'usine de Turin, l'Ordine Nuovo - une revue qui, avec Gramsci, reflète une tendance socialiste qui participera à la création du PC italien - et le Groupe libertaire de Turin), il est à noter que le double destin des conseils est mis en discussion: ou élément, d'une nouvelle société anti-étatique, ou instrument de conquête ou de construction d'un Etat.

Enfin, et c'est là sans doute une des «variables» essentielles, alors que, après coup, les sèches polémiques à base de formules l'escamotent, on retiendra que la dimension des entreprises ne pose

pas de problème, alors qu'elle détermine - mais cela ne deviendra évident que par la suite, jusqu'au stade industriel présent - les limites, entre possible et impossible, de la gestion ouvrière.

Voilà de quoi on discute, mais en usine et dans les locaux ouvriers, à Turin, en ces années 1919 et 1920, dans cette ville de 500.000 habitants, dont la population laborieuse a poussé comme champignon dans et autour de la FIAT: 50 ouvriers en 1899, 50.000 en 1919. Plus les sous-traitants. Une ville dont la population est antimilitariste, même pendant la guerre. En août 1917, elle est descendue dans la rue pour manifester son défaitisme. Elle a payé cher sa haine de la guerre: 500 tués lors de la répression, des centaines de travailleurs expédiés sur le front, des milliers d'emprisonnés.

1- RESOLUTION DU CONGRES NATIONAL DE L'UNIONE SINDACALE ITALIANA (PARME - DECEMBRE 1919):

«Le Congrès salue tout pas en avant du prolétariat et des forces politiques vers la conception pure du socialisme, déniait toute capacité destructrice et reconstructrice à l'institution historique, typique de la démocratie bourgeoise, qu'est le Parlement, cœur de l'Etat; considère la conception soviétiste de la reconstruction sociale comme étant à l'opposé de l'Etat et déclare que toute superposition à la fonction autonome et libre des soviets de toute la classe productrice, unie dans l'action défensive contre la menace de retour réactionnaire et par les nécessités de l'administration de la future gestion sociale, est considérée par le prolétariat comme un attentat au développement de la révolution et à la réalisation de l'égalité dans la liberté;

Affirme pour ces motifs toute sa sympathie et ses encouragements aux initiatives prolétariennes, comme les Conseils d'usine, qui tendent à transférer à la masse ouvrière toutes les capacités d'initiative révolutionnaire et de reconstruction de la vie sociale, mais en mettant en garde les travailleurs contre toute possible déviation due à l'escamotage réformiste de la nature révolutionnaire de semblables initiatives, contrairement donc aux inventions d'avant-garde de la partie la meilleure du prolétariat,

Invite spécialement cette partie du prolétariat à prendre en considération la nécessité de préparer les forces d'attaque classiste et révolutionnaire, sans lesquelles la prise en charge de la gestion sociale par le prolétariat ne sera jamais possible».

Quels sont les dangers de déviation des Conseils d'usine?

a- qu'ils soient ramenés au rôle de simples commissions internes, en vue du bon fonctionnement de l'entreprise, de l'accroissement bourgeois de la production, de la liquidation des conflits intérieurs, etc.

b- que soit intervertie la logique du processus révolutionnaire, à savoir qu'une préalable mise en forme de la future forme de gestion sociale serait insuffisante pour faire tomber le régime actuel;

c- qu'il serait oublié que l'usine appartient au patron qu'il y a un Etat - le gendarme - qui la protège;

d- qu'on tombe dans l'erreur de croire que la question de forme résoudra le problème du contenu de la valeur idéale d'un mouvement déterminé».

2- RAPPORT SUR LES «CONSEILS D'USINES ET D'ENTREPRISES» PRESENTE PAR MAURIZIO GARINO AU CONGRES DE L'UNION ANARCHISTE ITALIENNE (tenu à Bologne du 2er au 4 juillet 1920).

Le problème des Conseils d'usines et d'entreprises revêt en ce moment une importance particulière pour le mouvement communiste anarchiste.

Produit de profondes raisons sociales, il s'est imposé rapidement à l'attention des organisations politiques et économiques de la classe ouvrière, prenant l'allure d'un facteur de première importance.

Surgi à l'origine dans quelques centres industriels où l'existence d'établissements de grandes dimensions avaient créé des conditions très favorables, il s'est propagé dans plusieurs localités, et actuellement les tentatives de créer des Conseils sont nombreuses, et cela dans les conditions et les ambiances les

plus diverses. Sans doute, le chemin de ce nouvel organisme s'est tracé malgré des obstacles sérieux. L'ambiance même dans laquelle la première expérience s'est développée, a offert ... des facilités, a ensuite, pour différentes raisons, suscité des résistances tenaces. La plupart, dès le début, se sont manifestées dans le camp syndical, mais ont été surmontées avec vigueur par les organisés eux-mêmes.

Des résistances dures ont été opposées par les industriels, lesquels dès qu'ils acquirent la certitude que les Conseils, comme nous l'entendions, avaient une signification révolutionnaire et non de collaboration, mirent à profit une situation qui nous était défavorable pour livrer bataille avec l'intention de les étouffer. Malgré cela, les Conseils se consolident aujourd'hui, attirant dans leur orbite de nombreux éléments et acquérant chaque jour de plus grandes sympathies au sein du prolétariat. Il est donc opportun de notre part d'examiner cet important problème, non seulement pour éclairer et préciser notre position, mais aussi pour nous préparer à défendre le cas échéant ces Conseils contre de possibles déviations, que des organisations et des hommes de droite pourraient leur imposer.

La conviction de nous trouver finalement à la veille d'une transformation sociale, laquelle si elle ne nous mènera pas à la réalisation intégrale des buts essentiels de la revendication anarchiste, ouvrira certainement la voie à de plus grandes conquêtes, est essentielle pour affronter les problèmes des Conseils.

La nécessité de forger, dans la recherche des possibilités du moment, des armes mieux adaptées au soutien de la poussée révolutionnaire, nous a conduit à favoriser la naissance de ces nouveaux organismes, excellents instruments: d'abord pour l'action immédiate, ensuite pour garantir la continuité de la production pendant la période insurrectionnelle, et enfin pour représenter les possibles cellules de la gestion communiste. Le Conseil d'usine est un organisme en soi.

Il groupe tous les producteurs du bras et du cerveau sur le lieu même du travail. Etant associé aux différentes phases de la production, il donne la garantie de connaître tout le processus de production et possède donc les qualités suffisantes pour assumer l'éventuelle gestion débarrassée de son caractère capitaliste, rejetant hors du système productif tous les éléments parasites.

De plus, comme moyen de lutte immédiat, révolutionnaire, le Conseil est parfaitement adapté, dans la mesure où il n'est pas influencé par des éléments non communistes. Ainsi se substitue à la mentalité de salarié la conscience du producteur, marquant le mouvement ouvrier d'un net sentiment expropriateur. Une des qualités importantes du Conseil compris comme moyen de lutte révolutionnaire, est précisément celle-là.

Il porte la lutte de classes sur son terrain naturel, et la féconde d'une grande volonté de conquête.

L'ascendant que la machine a sur l'ouvrier est immense; donnez-lui la sensation tangible que la machine, sur laquelle il passe grande partie de sa vie, et à laquelle il est lié indissolublement, doit et peut lui appartenir, et vous le verrez, même s'il ne se considère pas d'esprit subversif, réclamer ses droits sur celle-là.

On a confondu le Conseil d'usine avec le Soviet. Il faut donc répéter que si le premier rassemble tous les producteurs sur le lieu de travail, dans le but de gérer les moyens de production, le second est l'organe politique, au moyen duquel les communistes autoritaires entendent exercer leur pouvoir. Le Conseil, dans notre conception, devrait être le travail librement associé et coordonné pour produire les vivres et les objets nécessaires à la communauté. Loin de nous l'intention de dicter a priori une quelconque forme fixe de l'institution, qui devra demain établir les rapports entre gens. Cette œuvre, nous la laissons à la révolution sociale, laquelle ouvrira aussi la voie sans se préoccuper des schémas dessinés par tel ou tel parti.

Mais, étant convaincus que la production, loin de diminuer doit augmenter dès le lendemain immédiat de l'insurrection, et que nous croyons absurde dans la situation actuelle de détruire et de désorganiser les grandes manufactures industrielles, dans lesquelles sont installés les systèmes les plus profitables et les plus rapides de production, nous entendons nous protéger contre toute surprise en organisant dès à présent la libre fédération des Conseils, laquelle suivant les besoins créera des bureaux techniques et

de statistiques, établissant un réseau de rapports utiles entre les diverses communautés qui auront tout intérêt à s'entendre pour une œuvre d'appuis mutuels.

Nous avons fait allusion ci-dessus aux Soviets. Il serait bon d'établir quels sont les rapports que les Conseils d'usine devraient avoir, d'après les communistes autoritaires, avec semblables organes. Sans revenir sur les raisons pour lesquelles nous ne pensons pas pouvoir accepter le système des Soviets et leurs fonctions, tels qu'ils sont voulus par les socialistes, et consacrés par la Troisième Internationale. Retenons que le Soviet politique sera subi, mais qu'il ne doit en aucune façon s'immiscer dans les activités des Conseils d'usine. En cela nous sommes décidément opposés à ce que des superstructures politiques doivent créer des organismes de production ou les placer dans l'orbite de l'Etat, même si cet Etat est socialiste.

Pour les communistes autoritaires, les Conseils d'usine devraient former partie intégrante des éléments constituant les Soviets. En d'autres termes: le Conseil nommerait ses propres représentants au Soviet de la ville, de la province, etc..., lesquels, unis aux représentants des Conseils des autres éléments productifs, assureraient les fonctions des actuels Conseils municipaux, provinciaux, etc..., afin de se substituer au parlement (expression des diverses classes sociales, représentants nationaux des seuls entrepreneurs) par le Commissariat central des Soviets, et le gouvernement actuel par le Conseil des Commissaires du Peuple.

Il est évident qu'en considérant comme premier élément de représentation au Soviet le Conseil d'usine ou d'entreprise, les communistes autoritaires lui attribuent un mandat politique et jettent ainsi les bases d'une soi-disant dictature du prolétariat au beau milieu d'un organe qui, par sa nature même, doit demeurer étranger à toute fonction gouvernementale. Une nature qui, d'après nous, fait du Conseil un organisme directement anti-étatique.

Le but des Conseils, tel qu'il est voulu par nos cousins, est donc substantiellement différent de celui que nous proposons. Alors que nous cherchons à abattre tout pouvoir et que nous acceptons le Conseil comme organisme anti-étatique, eux tentent d'y introduire les bases du nouvel Etat, inévitablement centralisateur et autoritaire, établissant sa fonction dans le jeu de la hiérarchie représentative des divers échelons des Soviets.

Nous disions par ailleurs dans ce rapport que lors de la naissance des Conseils, des obstacles surgirent de la part des organismes syndicaux préexistants. Il est bon de s'y attarder car ces résistances étaient motivées par de profondes raisons d'ordre général et syndical.

Les vieilles organisations économiques à système centralisé (confédérations), et de ce fait leurs dirigeants, virent dans l'institution des Conseils (tels que nous les concevions) un grave danger, et même un péril de mort pour les syndicalistes.

La lutte que les organisés durent soutenir pour faire une brèche dans la vieille mentalité syndicale fut âpre. La victoire qu'ils remportèrent correspondait aux exigences de la masse ouvrière, lasse désormais d'une discipline qui n'était pas toujours nécessaire et aspirant à une plus grande liberté d'action. La transformation de ces organisations fut le premier souci des créateurs de Conseils, lesquels, par l'intermédiaire du syndicat réussirent à en faciliter le développement. L'innovation résidait dans le fait de donner comme base délibérative au syndicat l'assemblée des commissaires de secteur, lesquels, bien qu'organisés, étaient élus - suivant la proportion de un pour trente ouvriers - par tous les travailleurs indistinctement, qu'ils fussent organisés ou non, répartis dans les divers ateliers et par catégories. Il est facile de comprendre que du point de vue des organisations (syndicales) semblable système ne pouvait être accepté, car les non-organisés seraient intervenus sur les directions syndicales.

Ces dernières s'efforçaient donc de limiter la désignation des commissaires aux seuls organisés. Cependant, le système choisi par nous parvenait à confondre pour un moment le Conseil d'usine et le syndicat, et il représentait l'unique modus vivendi qui sauvegardait l'esprit des Conseils d'usine, même en ce qui concerne leur structure, et qui éliminait dans la période d'action d'inacceptables contrastes, plutôt funestes, entre Conseils et syndicat, leur fournissant une seule base délibérative.

Par contre, en excluant les non organisés du droit de vote, on en arrivait à créer un nouvel appendice des syndicats existants. Le contraste entre les raisons d'être des Conseils et la thèse soutenue par ces autres éléments, était évident, et si cette dernière thèse était admise elle aurait complètement dénaturé ces (nouveaux) organismes.

Une autre thèse, soutenue par les socialistes centristes, est l'élection des Conseils par tous les travailleurs, lesquels ont droit à désigner les commissaires; mais les écartant de la direction syndicale, et en les admettant seulement comme des organes consultatifs, en les chargeant de tâches syndicales déterminées dans les ateliers, en attendant que, toujours sous la direction des syndicats, il leur soit remis la gestion des entreprises. Mais cette thèse ne correspond à l'esprit des Conseils, du fait qu'elle les soumet à des organismes auxquels, bien qu'aujourd'hui ayant quelques points de contact, ils ne peuvent admettre en aucune façon d'être soumis, leur raison d'être se fondant exclusivement sur l'unanimité des producteurs, et pour des buts en partie profondément différents de ceux en faveur desquels agissent les syndicats.

L'accusation de vouloir tuer les syndicats a été portée en diverses occasions. Nous admettons que l'action du syndicat est en partie absorbée par le Conseil, mais nous avons la conviction que ce dernier exerce une influence féconde sur le syndicat, dans la mesure où il le rapproche des vibrations de la masse, le plaçant en de meilleures conditions pour interpréter ses besoins de plus près.

C'est ainsi que nous reconnaissons implicitement que les syndicats ont encore aujourd'hui de nombreuses raisons d'exister, et qu'ils exercent encore des fonctions nécessaires. Mais nous leur nions cependant la possibilité d'aller au delà (ceci s'entendant de façon non absolue) de la défense des intérêts des travailleurs comme salariés, et de créer, ainsi que cela s'obtient avec une relative facilité des Conseils, une claire conscience communiste et expropriatrice.

Admettons cependant qu'aujourd'hui le Conseil a un terrain commun avec les syndicats.

Ces derniers, organes de tutelle pour la défense des intérêts ouvriers en tant que salariés, entraînent ceux-ci à reconnaître des pactes et des accords définis au nom de la collectivité, non pas d'une seule, mais de plusieurs usines. Le pouvoir du syndicat s'étend donc sur de vastes groupements d'ateliers et, particulièrement aujourd'hui où la tendance est de créer de grands syndicats d'industrie, se développe jusqu'à couvrir les catégories les plus marginales, pénètre dans les usines et confie le plus souvent aux Conseils le contrôle de l'application et du respect des accords de travail, conseil composés presque toujours par les mêmes adhérents à l'organisation syndicale.

Sur ce terrain le Conseil est obligé en fait d'épauler le syndicat (dire qu'il ne le fera pas, officiellement est un sophisme) sauf dans le cas où de telles fonctions seraient considérées comme tâche essentielle, ce qui, comme nous l'avons déjà dit, correspondrait à dénaturer son essence.

D'ailleurs, de telles fonctions, que les Conseils acceptèrent à contrecœur, a donné à penser qu'elles n'étaient rien d'autre que la continuation des anciennes Commissions Internes. Par contre, on a pu vérifier maintes fois le fait que dans certaines localités les Commissions internes exerçaient de nombreuses fonctions et avaient réuni déjà diverses catégories sur la base de syndicats d'industrie, si bien que leur structure était presque identique... à celle des Conseils d'usine.

La comparaison pourrait se limiter à une observation superficielle, mais si nous voulons au contraire l'approfondir, nous découvrirons que, en plus des raisons déjà énoncées, il existe une différence nette et substantielle, non seulement pour la façon dont les Conseils sont conçus par nous, mais aussi de la manière dont ils sont proposés par les communistes autoritaires.

Actuellement les diverses thèses tendent à se limiter à deux conceptions fondamentales: le Conseil comme organe anti-étatique et le Conseil comme organe de pouvoir. Dans l'application pratique, les partisans de l'une et l'autre se rassemblent au maximum autour de leurs conceptions fondamentales.

Pour les rapports entre Conseils et Syndicats, les éléments socialistes, des centristes aux communistes, en ligne générale s'entendent sur une plateforme (congrès syndical de Turin - motion Tasca) qui, tout en

laissant aux Conseils la possibilité de se développer, garanti, par la création de Conseils généraux formés avec les comités exécutifs des Conseils d'usine des entreprises où les travailleurs sont à 75% organisés, et de commissions spéciales nommées par les seuls organisés quand ils sont moins de 75%, au syndicat l'influence sur les éléments non organisés. La tentative du professeur Tasca, correspond croyons-nous, à ceux qui ont accepté la motion que j'ai signalée dans l'intention de s'en servir comme base pour les prochaines discussions du Congrès socialiste, c'est-à-dire de se rassembler sur les concepts élaborés par la Troisième Internationale (thèse Zinoviev), lesquels d'après Tasca représentaient la voie intermédiaire entre les thèses anarchistes et réformistes.

Pour ce qui nous concerne, ayant eu l'occasion de nous trouver au congrès (syndical) et d'avoir participé aux discussions, nous avons présenté une motion sur le thème, en accord avec nos conceptions, et qui, approuvée par le congrès anarchiste du Piémont, vous est présentée pour examen.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le problème; nous vous avons seulement présenté le matériel qui se trouve à notre disposition et qui est le fruit de la dure expérience des premiers Conseils en Italie, depuis leur naissance jusqu'à aujourd'hui.

Nous vous avons donc, en synthèse et objectivement, analysé quelques-unes des principales thèses.

En conclusion, nous considérons qu'il est désirable que de la part des anarchistes communistes, soit favorisée la création et l'extension de ces instruments de lutte et de conquête sans pour autant en faire l'unique champ d'action et de propagande, et, comme par le passé, de ne pas s'enfermer dans l'étroit cercle syndical, et de continuer à développer notre activité principale sur le terrain politique.

Ainsi, sans excessives illusions sur les vertus des Conseils d'usine qui ne sont évidemment pas thaumaturgiques, nous vous invitons à féconder d'esprit anarchiste ces nouveaux organismes des plus utiles pour les objectifs de la révolution, et si nous savons les faire nôtres, pour les buts du communisme anti-autoritaire».

Louis MERCIER-VEGA
